



LIGUE D'OCCITANIE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport :

Fonction :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1 ^{er} Arbitre | <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} Arbitre |
| <input type="checkbox"/> Marqueur | <input type="checkbox"/> Chronométreur |
| <input type="checkbox"/> Chronométreur des tirs | <input type="checkbox"/> Aide-marqueur |
| <input type="checkbox"/> Délégué du club | <input type="checkbox"/> Observateur |
| <input type="checkbox"/> Commissaire | <input type="checkbox"/> Délégué Fédéral |
| <input type="checkbox"/> Capitaine A | <input type="checkbox"/> Capitaine B |
| <input type="checkbox"/> Entraîneur A | <input type="checkbox"/> Entraîneur B |

RENCONTRE

Catégorie : Masculin Féminin Coupe
 Senior U20 U18 U17 U15 U13

Division :

Date : Lieu :

N° rencontre :

Equipe A : Equipe B :

Score au moment de l'erreur supposée : A : B :

Score final : A : B :

MOMENT DE LA RECLAMATION

- L'erreur supposée commise a eu lieu :
 Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin de temps de jeu
- Si l'erreur supposée commise a eu lieu pendant le temps de jeu, préciser au cours de quelle période et à quel moment :
 1^{er} QT 2^{ème} QT 3^{ème} QT 4^{ème} QT Prolongation(s) : 1 2 3 4 ..
- Au moment de l'erreur supposée commise, le ballon était mort et le chronomètre de jeu arrêté : Oui Non
- Au moment de l'erreur supposée, le ballon était vivant : Oui Non
- L'erreur supposée commise s'est déroulée :
 - après la fin du temps de jeu ? Oui Non
 - après la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Oui Non

LA FEUILLE DE MARQUE

- La réclamation a-t-elle été déposée immédiatement si le ballon était mort, ou au 1^{er} ballon mort suivant l'erreur supposée commise si le ballon était vivant ? Oui Non
- La feuille de marque a été renseignée au verso par l'arbitre sous la dictée de l'entraîneur ou du capitaine plaignant : Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Le capitaine réclamant a signé la case réclamation au recto de la feuille de marque : Oui Non
- Est-ce AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après
- L'aide arbitre, les officiels de table de marque et le responsable de l'organisation ont remis leurs rapports à l'arbitre : Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Les capitaines ou entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné le verso de la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Est-ce que le (ou les) chèque(s) de 80€ ont bien été transmis au 1^{er} arbitre par l'équipe réclamante et par réclamation : Oui Non
Si non, pourquoi ?

NATURE DES FAITS

Utiliser le verso de cet imprimé pour rédiger votre rapport avec précision

Fait à le
Signature

Championnats de Ligue, Interdépartementaux, Départementaux et Coupes Régionales ou Départementales :

Tous les rapports sont à remettre au PREMIER arbitre qui devra les transmettre, accompagnés la feuille de marque, à la Commission de Traitement des Réclamations dans les 72h suivant la rencontre par mail ou par courrier à :

Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball
Commission Régionale de Traitement des Réclamations
Chemin des Jardins de Maguelone – Lieu-Dit MAURIN
34970 LATTES

Tél : 04 67 47 50 40 – Courriel : reclamations@occitaniebasketball.org

